

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations
MERCREDI 29 MARS 2023
CHANTELOUP - SALLE LA TANIÈRE

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni Chanteloup - Salle La Tanière, sous la présidence de Monsieur Philippe ROBIN, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

Présents (17) : Sylvie BAZANTAY, Anne BERTHO, Serge BOUJU, Pierre BUREAU, Gaëtan DE TROGOFF, René DOCHLER, Stéphanie FILLON, Dany GRELLIER, James HERVE, François MARY, Rachel MERLET, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Sylvie RENAUDIN, Anne-Marie REVEAU, Philippe ROBIN, Dominique TRICOT

Pouvoirs (3) : Jean-Claude BORDONNAT À Sylvie BAZANTAY, Virginie JEANNEZ À Anne-Marie REVEAU, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER,

Absents (8) : Jean-Claude BORDONNAT, Armelle CASSIN, Benjamin COUSSEAU, Séverine GROYER, Virginie JEANNEZ, Claire PAULIC, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON

Date de convocation : 23-03-2023

Secrétaire de séance : Monsieur Roland MOREAU

ADMINISTRATION GENERALE

Campagne 2023 des « Visites Estivales »

Dans le cadre de la promotion touristique du Bocage Bressuirais, l'Office de Tourisme initie et coordonne une programmation d'animations estivales en lien avec les communes. Sous la bannière « Visites estivales », les communes sont invitées à présenter leurs projets.

Le but est de faire découvrir le territoire en mettant en avant une approche patrimoniale, une valorisation des savoir-faire ou la découverte des légendes locales, et de partager cette découverte du Bocage Bressuirais, pendant les mois de Juillet et Août.

L'animation estivale proposée peut ainsi se rythmer selon :

- ✓ un temps artistique confié à des artistes professionnels et/ou à des artisans montrant un savoir-faire,
- ✓ un temps de connaissance du patrimoine bâti et/ou naturel assuré par un guide professionnel ou un membre d'une association locale,
- ✓ un temps d'échange convivial entre les touristes, les participants, les artistes et le guide autour d'une dégustation de produits locaux.

Ces rendez-vous d'1h30 de balade, associée à des dégustations de produits locaux en fin de soirée sont proposés gratuitement à destination d'un public familial.

La commune intéressée fait part de son inscription.

L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais accompagne les communes et associations partenaires selon les modalités suivantes : participation aux réunions de préparation, prise en charge financière des frais d'animation (sur présentation de factures) à concurrence de 500 € maximum par commune et réalisation de la communication globale de l'opération.

Les communes prendront en charge tous les frais liés à l'organisation de la dégustation des produits locaux et l'équipe locale diffusera l'information dans les communes et animera le déroulement de la visite estivale.

L'Office de Tourisme envisage de programmer jusqu'à 18 visites estivales du lundi au jeudi pour l'été 2023.

Le conseil d'administration de la Régie Office de Tourisme, est invité à :

- **adopter les modalités de la campagne de visites estivales 2023 telles que présentées ;**
- **autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Régie Office du Tourisme,
Philippe ROBIN,

11 AVR. 2023

Transmis en préfecture le

Notifié ou publié le **11 AVR. 2023**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

